

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports

Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire

Date de publication: KABVS 25.09.2026

Visible par le public jusqu'au: 25.09.2029

Numéro de publication: BA-VS05-0000024045

Entité de publication

Commune de Crans-Montana, Avenue de la Gare 20, 3963 Crans-Montana

Demande d'autorisation de construire - Rénovation de la toiture du bâtiment existant, création de deux ouvertures pour deux velux et installation de panneaux solaires, Crans-Montana

Titre du projet de construction

Rénovation de la toiture du bâtiment existant, création de deux ouvertures pour deux velux et installation de panneaux solaires

Numéro pour consultation eConstruction

ceccbc37

Requérant(e)

Pierre-Antoine Naoux

Auteur(e) de plans

Pascal Romailier

Auteur(e) de plans - Entreprise

Tandem-Architecture SA

Parcelle

Parcelle 4066, No Folio 21, Section Chermignon, Lieu-dit La Bâre

Coordonnées

2'603'682 / 1'125'641

Propriétaire

Pierre-Antoine Naoux

Affectation(s) de la (des) zone(s)

Zone 2A, de l'avenant Villages du RIC, de l'ordre dispersé, densité 0.4, et zones réservées publiées le 11.09.2025

Moyen de droit / Consultation

Le dossier est à consulter sur la plateforme eConstruction ainsi qu'à l'administration communale. Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier

quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées (le timbre postal faisant foi) à la commune de Crans-Montana, CP 308, 3963 Crans-Montana 1, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées aux articles 57 et 58 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Crans-Montana
Avenue de la Gare 20
Case postale 308
3963 Crans-Montana

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 26.10.2026